



Barbara Jo Caruso
Présidente
L'Association du Barreau canadien
500 - 865 Avenue Carling
Ottawa, ON K1S 5S8

26 janvier 2018

Madame Barbara Jo Caruso,

J'ai pris connaissance d'une déclaration qui vous a été attribuée dans un article de La Presse+ du mardi 16 janvier sous la plume du journaliste Philippe Teisceira-Lessard intitulé « Consul et consultant en immigration ».

Le journaliste écrit vous avoir interviewé à titre de présidente de la section immigration de l'Association du barreau canadien au sujet d'un potentiel de conflit d'intérêts pour un consultant en immigration qui cumulerait le rôle de consul et ses activités professionnelles.

Je ne veux pas aborder avec vous la question de fond relatif à ce potentiel conflits d'intérêts mais je m'insurge à l'égard de votre remarque, si elle a été correctement rapportée, à l'effet que les consultants en immigration n'ont à votre avis essentiellement pas de processus disciplinaire.

Cette déclaration est parfaitement inexacte. Les consultants en immigration sont soumis à un processus disciplinaire rigoureux qui est administré par le Conseil de Réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC). Un Code d'éthique professionnelle assujetti les consultants à un comportement exemplaire et le CRCIC dispose d'un processus disciplinaire qui comporte un Comité des plaintes, un comité de Discipline et un comité d'appel. Outre des membres du CRCIC sur chaque Comité siègent des représentants du public qui assurent un éclairage externe à l'examen des plaintes.

Je suis d'autant plus surpris de votre déclaration que le processus de plaintes n'est pas uniquement ouvert aux clients mais aussi aux instances gouvernementales et même aux barreaux des diverses provinces qui s'en sont prévalus à plusieurs reprises depuis 2011.

L'univers de l'immigration est fort complexe et je crois que les associations professionnelles qui y sont impliquées devraient chercher à collaborer pour trouver des solutions aux nombreux défis de politiques et d'éthique plutôt que de se dénigrer inutilement.

J'ose espérer que vous aller rectifier vos propos à la première occasion.

Dory Jade, C.Dir
Directeur général
CAPIC-ACCPI